Communiqué de presse
Paris, le 10 octobre 2022

Baromètre PRISM'EMPLOI
Août 2022

COMMENTAIRE GÉNÉRAL POUR LE MOIS D'AOUT 2022

En août 2022, l'emploi intérimaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) représente 695 650 équivalents temps plein (ETP), en hausse de 1,7% par rapport à août 2021, progressant de 11 915 ETP en un an. La croissance observée se situe 1 point en dessous de celle de juillet 2022 (+2,7%) et 5,1 points en dessous de la tendance moyenne des huit premiers mois de l'année (+6,8%).

Les évolutions sectorielles sont caractérisées par des situations contrastées :

- C'est dans le BTP, avec -8,8% (sur un an), que le recul du travail temporaire demeure le plus marqué. En moyenne depuis le début de l'année, les effectifs intérimaires, dans ce secteur, ont baissé de 4,2% (en comparaison à la même période de 2021).

- La tendance de l'intérim dans le transport-logistique est marquée par une relative volatilité. Après avoir chuté en mai et en juin (de respectivement -7,2% et -4,8%) puis stagné en juillet (+0%), celle-ci se dégrade de nouveau en août (-1,4% sur un an).

- Le recours au travail temporaire dans les activités de commerce progresse en août de 3,2% (sur un an) soit 2,1 points de moins que le mois dernier (+ 5,3% en juillet).

- La croissance de l'intérim dans l'industrie (+4,4% sur an) se redresse légèrement en août mais se situe néanmoins 4,3 points en dessous de la tendance moyenne observée depuis le début d'année. L'aéronautique demeure ce mois-ci, l'activité la plus contributrice aux créations d'emplois industriels.

- Les activités de services restent celles où l'emploi intérimaire se développe le plus significativement (+6,0% sur un an). Toutefois, comparé aux tendances des mois précédents (+15,5% en moyenne depuis le début d'année), le mois d'août est marqué par une nette décélération. La normalisation de la demande d'intérim dans l'hôtellerie-restauration et le ralentissement dans certains services aux entreprises expliquent en grande partie cette situation.

Dans ce contexte de tertiarisation relative des effectifs intérimaires, la croissance du nombre d'employés se démarque en août (+7,9 % sur un an) au regard de celle des qualifications cadres et professions intermédiaires (+1,3% sur un an), ouvriers qualifiés (+0,8% sur un an) et ouvriers non qualifiés (+0,1% sur un an).

Contacts presse

Ema Hazan
06.64.56.11.74
ema.hazan@plead.fr

Noémie Barbaut
06.25.26.37.94
noemie.barbaut@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession.
10 000 agences d'emploi et 30 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.
www.prismemploi.eu - @Prismemploi

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

Évolution d'août 2022 par rapport à août 2021

LES CHIFFRES CLÉS :

Les effectifs intérimaires s'inscrivent en hausse (+1,7 %) au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Des évolutions contrastées par secteur

L'emploi intérimaire augmente dans les services (+6,0 %), l'industrie (+4,4 %), et le commerce (+3,2 %), mais diminue dans les transports (-1,4 %) et le BTP (-8,8 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur

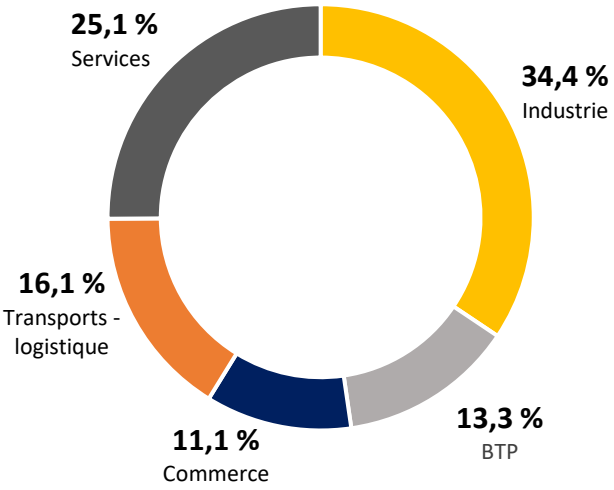

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

Toutes les qualifications augmentent

L'emploi intérimaire augmente chez les employés (+7,9 %), les cadres et professions intermédiaires (+1,3 %), les ouvriers qualifiés (+0,8 %), et les ouvriers non qualifiés (+0,1 %).

Répartition des effectifs intérimaires par qualification

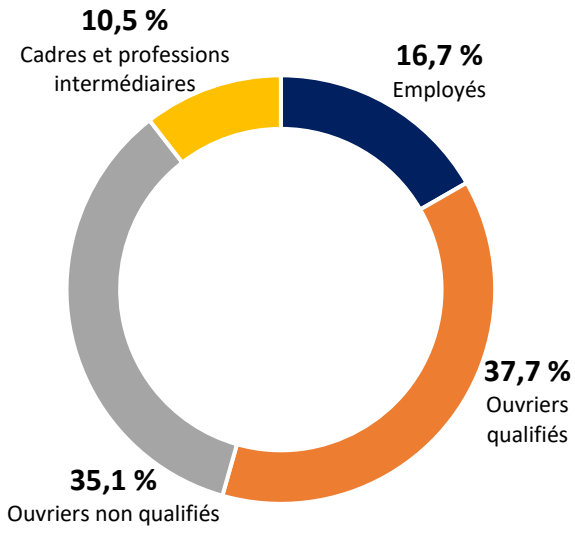

LE CDI INTÉRIMAIRE

En août 2022, le CDI Intérimaire représente 45 890 ETP, correspondant à 6,6% des effectifs des agences d'emploi.

Sur les territoires, le recours au CDII est nettement surreprésenté en Pays de la Loire (12,1%), dans les Haut-de-France (10,6%), et en Bourgogne-Franche-Comté (9,0%). C'est en Bretagne et en Ile-de-France (avec respectivement 4,0% et 3,4% des effectifs) que ce contrat demeure le moins développé.

La répartition géographique des CDII se concentre à plus de 40% dans 3 régions caractérisées par une forte orientation industrielle : Hauts-de-France : 14,8%, Pays de la Loire : 13,8% et Auvergne-Rhône-Alpes : 13,1%.

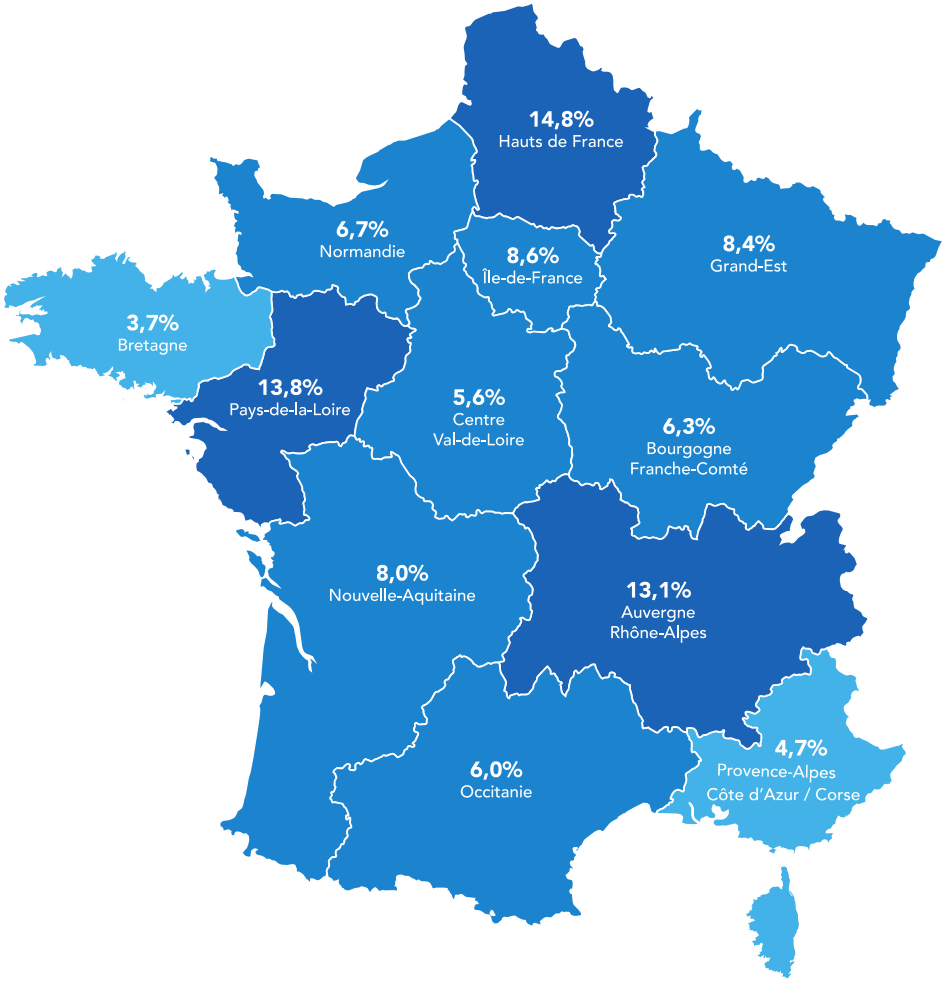

DONNÉES RÉGIONALES DE CADRAGE
Chiffres de août 2022 par rapport à août 2021.

LES CHIFFRES CLÉS :
Les effectifs intérimaires sont en hausse (+1,1 %) en région Auvergne Rhône-Alpes.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs sont en hausse

L'emploi intérimaire augmente dans le commerce (+9,6 %), les services (+1,9 %), les transports (+1,7 %) et l'industrie (+0,4 %), mais diminue dans le BTP (- 5,1 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur

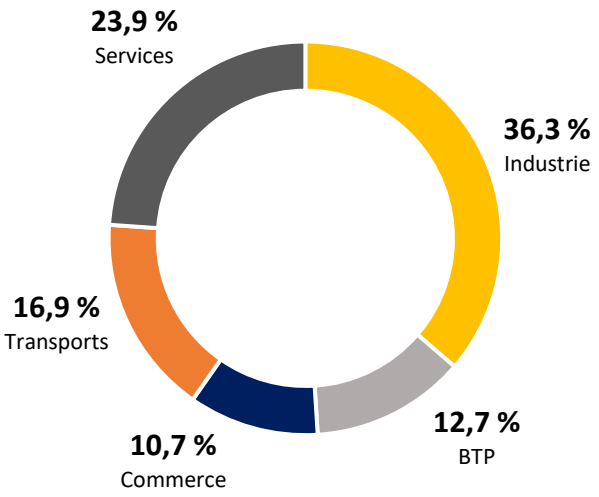

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

La moitié des qualifications sont en hausse

L'emploi intérimaire augmente chez les employés (+9,2 %) et les ouvriers non qualifiés (+0,5 %) mais diminue chez les ouvriers qualifiés (- 0,3 %), et les cadres et professions intermédiaires (- 2,9 %).

Répartition des effectifs intérimaires par qualification

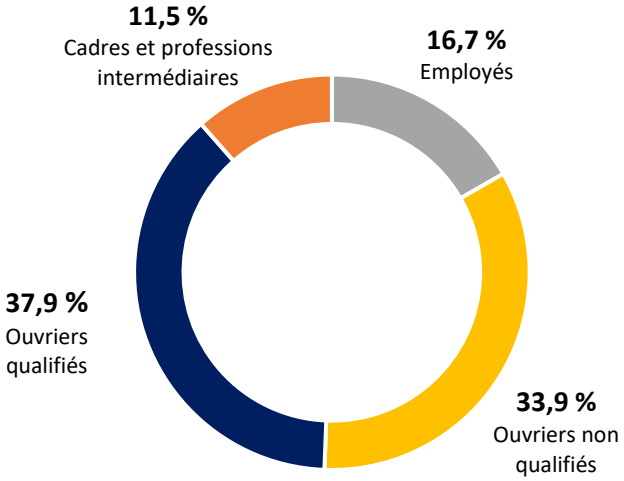

TENDANCES TERRITORIALES :

	Évolution des effectifs intérimaires (y compris CDII)	Part des CDII dans l'emploi intérimaire total
Ain	3,6 %	6,2 %
Allier	-3,2 %	9,3 %
Ardèche	2,4 %	9,5 %
Cantal	1,7 %	7,6 %
Drôme	2,5 %	7,0 %
Isère	-0,5 %	6,3 %
Loire	-2,0 %	6,7 %
Haute-Loire	1,2 %	8,5 %
Puy-de-Dôme	8,5 %	7,8 %
Rhône	1,3 %	5,5 %
Savoie	3,2 %	4,9 %
Haute-Savoie	-2,8 %	5,3 %

LA FRANCE DES RÉGIONS

Août 2022 par rapport à août 2021

La majorité des régions sont en hausse

Les spécialisations sectorielles des bassins d'emploi ont un effet différenciant sur les évolutions géographiques. Parmi les régions métropolitaines, trois d'entre elles enregistrent des croissances supérieures à 5% ; Bourgogne-Franche-Comté : +6,8%, Ile-de-France : +6,0% et Occitanie : +5,3%. Au contraire trois régions reculent par rapport à août 2021 ; Nouvelle-Aquitaine : -2,0%, Hauts-de-France : -1,4% et Centre-Val de Loire : -0,1%.

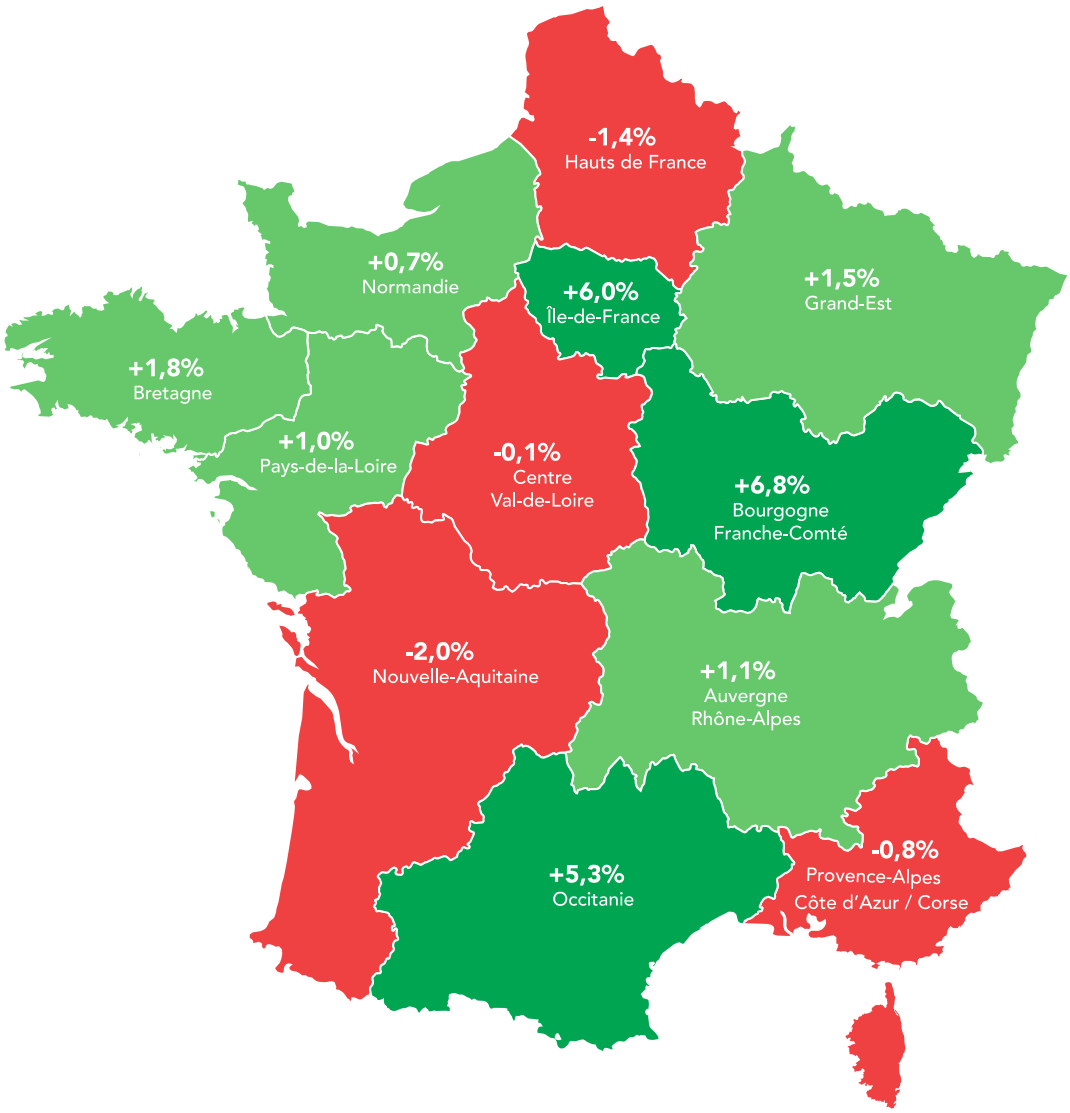

Cumul annuel : janvier-août 2022 (%)

Au cours des huit premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une hausse cumulée de +7,5 % par rapport à la même période en 2021.

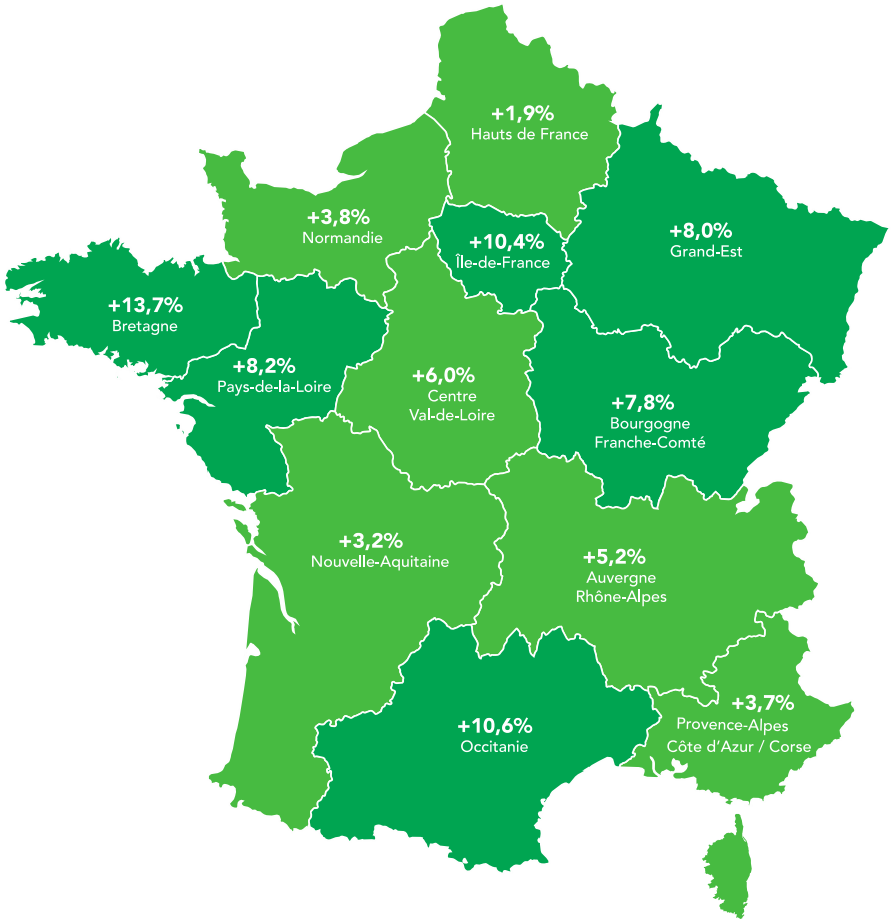

Méthodologie :
Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDII.

Contacts presse

Ema Hazan
06.64.56.11.74
ema.hazan@plead.fr

Noémie Barbaut
06.25.26.37.94
noemie.barbaut@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession.
10 000 agences d'emploi et 30 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.
www.prismemploi.eu - @Prismemploi